

# LE CHANT

ET LES

## FEUX DE LA SAINT-JEAN

---

Parmi les fêtes instituées par l'Eglise, en l'honneur des saints, il n'en est pas de plus solennelle et de plus populaire que la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste.

L'origine de cette fête doit remonter au berceau même du christianisme.

Du moins, on la trouve bien établie, avec son rite solennel, dans les premiers siècles de l'Eglise, et saint Augustin en parle comme d'une fête déjà très ancienne de son temps.

En effet, la naissance miraculeuse de saint Jean-Baptiste, sa sublime vocation, son éminente sainteté, proclamée par le Sauveur lui-même, son courage et sa fermeté en face de la tyrannie du cruel Hérode, son glorieux martyre, ses miracles, tout le recommandait à la vénération et au culte des fidèles, et il est permis de croire que l'Eglise naissante elle-même a voulu favoriser cette dévotion et ce culte, en instituant une fête solennelle en l'honneur de sa naissance miraculeuse.

L'institution de cette fête fut accueillie avec joie, et, partout où pénétrait la religion chrétienne, elle était célébrée avec autant de dévotion que de solennité.

Une chose à signaler pour cette fête, c'est l'usage d'allumer, la veille au soir, de grands feux de joie en signe de réjouissance.

Cette coutume doit remonter à la plus haute antiquité, puisque saint Augustin en parle encore comme d'une chose universelle et immémoriale.

Mais quelle pourrait être la véritable cause de cette pratique ? On ne s'accorde pas à la déterminer.

Les uns disent que, par ces feux de joie, on a voulu tout simplement rendre hommage à l'éminente sainteté et à la sublime mission

de saint Jean, qui, en qualité de précurseur du Messie, est comme une lampe allumée, un phare lumineux précédant la vraie lumière venue en ce monde pour allumer le feu de l'amour divin.

D'autres croient que c'est l'Église elle-même qui a établi cette coutume pour essayer de christianiser, ne pouvant sans doute l'abolir, une pratique scandaleuse des païens qui, au solstice d'été — ce qui coïncide précisément avec la Saint-Jean — célébraient, par des danses et des orgies l'entrée du soleil dans le signe du lion.

Enfin, quelques-uns prétendent qu'on ne doit voir dans les feux de la Saint-Jean qu'une manière de donner une plus grande solennité à cette fête. C'est ainsi que les fêtes patronales, du moins en Bretagne, et quelquefois même les fêtes de chapelles frairiales sont toutes précédées de feux de joie, que l'on allume généralement la veille, aux premières vêpres.

Quoi qu'il en soit de l'origine et des motifs de cette coutume, il est certain que, pour ce qui concerne la France, elle a complètement disparu dans bien des contrées, et cela grâce à la Révolution et surtout au Concordat de 1802 qui, tout en laissant à la fête de saint Jean son rite solennel, l'a néanmoins classée parmi les fêtes de dévotion.

Mais en Bretagne, cette coutume s'est maintenue dans toute sa force. Les Bretons, qui aiment leurs traditions, ont une grande dévotion à saint Jean, et, tous les ans, ils célèbrent avec piété, du moins à la campagne, la fête de sa glorieuse naissance. Ils sont rares ceux qui, en ce jour, manquent la messe et se livrent aux travaux des champs.

La veille, après le repas du soir, tous ou presque tous se font un devoir d'aller, à la tombée de la nuit, assister à un feu de joie en l'honneur de saint Jean. Ces feux de joie sont nombreux dans chaque contrée : chaque localité importante, chaque village a le sien. On en voit quelquefois deux ou trois aux abords des villes et des gros bourgs. D'ordinaire, ils ont lieu sur la hauteur la plus voisine, d'où ils peuvent être aperçus au loin.

Que personne ne s'avise de s'y rendre les mains vides : chacun doit fournir son appoint au feu de joie, sous peine d'être raillé ou molesté de la plus belle façon.

Les uns portent avec eux des fagots, les autres de la lande, des

ronces, du genêt, des brindilles, enfin tout ce qui est de nature à entretenir le feu. Quelques-uns sont chargés des instruments de musique. Ces instruments sont tout simplement quelques bassins en cuivre de différentes dimensions, et une ou deux poignées de jonc un peu flétri. Il est rare que, dans nos campagnes, il y ait un feu de joie, à la Saint-Jean, sans cette musique tout à fait simple et primitive.

Les fagots, la lande et tous les matériaux apportés sont bien vite entassés, et il faut songer à y mettre le feu. Mais cette opération ne sera pas faite par le premier venu. On doit suivre une sorte de cérémonial qui varie avec chaque contrée. Ici, on tire au sort pour savoir qui aura l'honneur d'allumer le feu de joie ; là, cet honneur est dévolu à la jeune fille réputée la meilleure dans la localité ; ailleurs, c'est un droit réservé à un vieillard ou au plus digne de la compagnie.

Pendant que la flamme pétille joyeusement et s'élève en légers tourbillons vers le ciel, éclairant d'une vive lumière tous les alentours, les fumeurs prennent leurs pipes et les allument au feu de joie. Les jeunes gens doivent veiller à l'entretien du feu, et faire en sorte de prolonger sa durée le plus possible, en lui procurant de nouveaux aliments. Aussi, gare aux tas de lande, de fagots ou de genêts qui sont dans le voisinage : ils risquent fort d'être mis à contribution.

Mais en même temps la musique se fait entendre, et ce sont les femmes et les jeunes filles qui en sont chargées. Accroupies devant les bassins en cuivre, au fond desquels se trouve un peu d'eau, les unes tendent fortement les joncs au travers des bassins ; les autres, mouillant légèrement leurs doigts, les glissent sans cesse le long de ces joncs qu'elles pressent aussi fortement que possible. Les joncs ainsi pressés produisent des sons un peu aigus et perçants par eux-mêmes, mais variés et singulièrement corrigés, adoucis par la sonorité du cuivre des bassins. Cette musique d'un genre si singulier n'a donc rien de désagréable. Elle produit l'effet d'un carillon lointain que tout le monde écoute d'abord en silence et avec plaisir.

Mais bientôt une chanteuse, d'une voix claire et forte, entonne le

chant de la Saint-Jean. Elle commence par chanter deux fois le premier vers de chaque couplet, et l'assistance tout entière le répète comme elle à l'unisson ; ensuite elle reprend ce premier vers et le fait suivre du second. L'assistance fait de même.

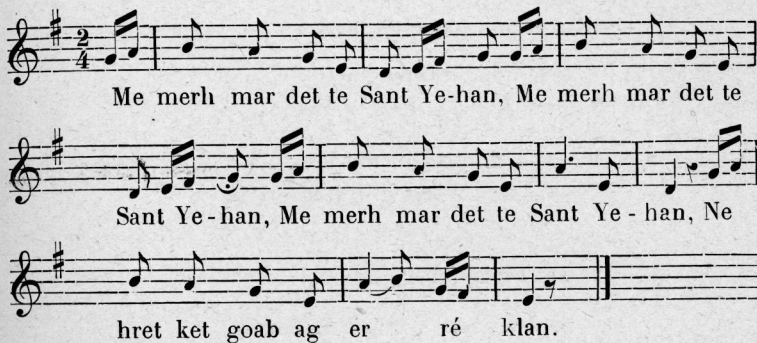
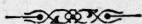
Ce chant de la Saint-Jean n'est pas, comme on pourrait le croire, un cantique ou un hymne en l'honneur du saint Précurseur. Il ne se rapporte qu'indirectement à saint Jean. Le sujet de ce chant est tout simplement le conseil d'une mère à sa fille qui va au pardon de Saint-Jean, et la fatale désobéissance de cette jeune fille qui est punie par le mal de Saint Jean. Ce mal n'est autre chose que l'épilepsie, dont on a toujours l'habitude de demander la guérison à saint Jean.

Ce chant d'un ton langoureux et mélancolique à la fois, exécuté avec un ensemble parfait par tant de voix, dans le calme et le silence de la nuit, en face de cet immense brasier, a quelque chose de saisissant. Il est de nature à remuer l'âme profondément et à la porter à la piété.

Il dure ordinairement de vingt à vingt-cinq minutes, et lorsqu'il est terminé, le feu de joie touche aussi à sa fin. On s'empresse alors de réciter, en présence de ce reste de feu, le chapelet et la prière du soir, au moins l'un ou l'autre, et chacun regagne sa demeure pour aller prendre un repos bien mérité.



# KANEN GOUIL YEHAN



Me merh mar det te Sant Ye-han, Me merh mar det te  
Sant Ye-han, Me merh mar det te Sant Ye - han, Ne  
hret ket goab ag er ré klan.

« Me merh, mar det te sant Yehan, (*ter*)

« Ne hret ket goab ag er ré klan,

« Ne hret ket goab, hret ket déjan

« Ag'ré gouéh é droug sant Yehan.

— É Sant Yehan pe arriùas,  
Ar varlen er groéz é choukas,

Ar varlen er groéz é choukas,  
Ha d'hobér goab e n'hum lakas:

Ha d'hobér goab, d'hobér déjan  
Ag 'ré gouéh é droug sant Yehan,

Ag 'ré gouéh é droug sant Yehan,  
Ben er fin oé hi er hoèhan.

Trihuèh *serviet* koarh<sup>1</sup> ar goarh  
Hi dès bet ruget get hé nerh.

<sup>1</sup> Prononcez : *Koerh ar goerh*.

Trihuèh pautr iouank hi dès chuéhet  
D'hi hass d'en Ilis beniget.

Hoah oé ret kavet hé dantér  
Eit hi hass bedig en autér.

— « Eutru person, mar em haret,  
« Difréet hou s'overen bred,

« Difréet hou s'overen bred,  
« Ke me halon ne harzou ket,

« Ke me halon ne harzou ket :  
« Droug sant Yehan zou'n droug kalet,

« Droug sant Yehan zou'n droug kalet,  
« Doué revirou n'er gouiehèt.

— « O sant Yehan, me sant Patron,  
« Lamet en droug a me halon,

« Lamet en droug a me halon,  
« Ha me hrei d'oh un donézon,

« Ha me hrei d'oh un donézon,  
« Er gèran vou én hou pardon :

« Ur groéz argand, ur baniél,  
« Ur *halice* eur hag ur *ciboér*,

« Ur *halice*-eur hag ur *ciboér*,  
« Ur guskemant de bep autér ;

« Hag ur hrouiz koér eit en Iliz  
« E hrei open tair zro fornis.

— É Sant Yehan hès ur boket,  
N'en dé na ru ma violet,

N'en dé na ru na violet,  
Meit ag el liw get er hlinved.

É Sant Yehan hès ur fetan,  
Én hi é hueller d'er ré klan.

TRADUCTION

---

CHANT DE LA SAINT-JEAN



« Ma fille, si vous allez à Saint-Jean, ne vous moquez point des malades,

« Ne vous moquez point des malades, n'insultez point ceux qui ont le mal de saint Jean.

— A son arrivée à Saint-Jean, elle s'assit sur la plate-forme du calvaire,

Elle s'assit sur la plate forme du calvaire et commença à se moquer des malades,

A se moquer des malades, à insulter ceux qui avaient le mal de saint Jean,

A insulter ceux qui avaient le mal de saint Jean ; à la fin, elle fut pire que les autres.

Par ses efforts, elle déchira dix-huit serviettes de pur chanvre.

Dix-huit jeunes gens se sont fatigués à la porter à l'église bénie ;

Encore fallut-il trouver son tablier pour la conduire jusqu'à l'autel.

— « Monsieur le Recteur, si vous me voulez du bien, dites votre grand'messe au plus vite,

« Dites votre grand'messe au plus vite, car mon cœur ne pourra résister ;

« Mon cœur ne pourra résister : le mal de saint Jean est un mal bien pénible.

« Le mal de saint Jean est un mal bien pénible : puissiez-vous ne jamais l'éprouver.

— « O saint Jean, mon saint patron, enlevez ce mal de mon cœur !

« Enlevez ce mal de mon cœur, et je vous ferai une offrande,

« Je vous ferai une offrande, la plus belle de votre pardon :

« Une croix en argent, une bannière, un calice et un ciboire en or ;

« Un calice et un ciboire en or, une garniture pour chaque autel,

« Et pour l'église une ceinture de cire qui en fera largement plus de trois fois le tour.

— A Saint-Jean il y a une fleur qui n'est ni rouge ni violette,

Qui n'est ni rouge ni violette : elle n'a que la couleur de la maladie.

A Saint-Jean il y a une fontaine, où les malades trouvent leur guérison.

*(Recueilli et traduit par J.-M. CADIC).*

